

Commune de BEAUMONT-LES-VALENCE (Drôme)

RAPPORT d'ENQUETE PUBLIQUE LES ANNEXES

Document 3/3

PROJET DE MODIFICATION n°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



*Arrêté municipal n° SG-32-2023 du 13 juillet 2023 prescrivant l'enquête publique
du 30 août 2023 au 28 septembre 2023*

24 octobre 2023

Mireille GERMAIN

Commissaire Enquêteur,

Documents diffusés à :

M. le Maire de la Commune de BEAUMONT-LES-VALENCE

M. le Président du Tribunal Administratif de Grenoble

LISTE DES ANNEXES

Nota : toutes les annexes concernent des justificatifs de la PUBLICITE de l'enquête

- AN 1 -Attestation sur l'honneur de M. Cyril Vallon, maire de Beaumont-lès-Valence sur la conformité des publicités et de la communication
- AN 2 - Insertions dans les annonces légales de deux journaux
 - Le Dauphiné libéré du 1^{er} août 2023 et du 1^{er} septembre 2023
 - Peuple Libre du 3 août 2023 et du 31 août 2023
- AN 3 - Certificat d'affichage établi le 17 août 2023 avec 5 photos justificatives (3 pages)
- AN 4 – Photocopie de l'affiche A2 de couleur jaune iAvis d'enquête publique
- AN 5 – Capture d'écran du panneau-pocket de la commune prise le 29 août présentant dans ses annonces l'arrêté prescrivant l'enquête publique
- AN 6 – Certificats de mise en ligne sur le site internet de la Mairie (pour 3 des documents du dossier d'enquête à titre d'exemple) (3 pages)
- AN 7 – Captures d'écran du site internet – onglet « Actes administratifs » (2 pages)
